

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET **CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**
LE MARDI 12 AVRIL 2022 A 18 HEURES

La Salle du Conseil Municipal accueillant un bureau de vote (scrutin présidentiel des 10 et 24 avril 2022) et de manière à maintenir les règles de distanciation préconisées dans le cadre de la crise sanitaire, cette séance se déroulera **en salle polyvalente du pôle socioculturel de Trova**.

ORDRE DU JOUR

FINANCES - BUDGET

Rapporteur : Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

1. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le receveur municipal - *Annexe 1*
2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2021 - *Annexe 2*
3. Affectation du résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2022
4. Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2022
5. Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022 - *Annexe 3*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Bonardi

6. Adoption de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Olympique Alatais - *Annexe 4*

Rapporteur : Monsieur le Maire

7. Remise gracieuse - Dettes de Mme Lola Gerard

RESSOURCES HUMAINES

: Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

8. Recrutement d'un agent sous contrat aide parcours emploi compétences (PEC)

Rapporteur : Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

9. Création et suppression d'emploi (dans le cadre d'un avancement de grade technique adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe)
10. Création et suppression d'emploi (dans le cadre d'un avancement de grade adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe)
11. Création et suppression d'emploi (dans le cadre d'un avancement de grade attaché territorial principal)

MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Bonardi

12. Autorisation donnée au Maire de signer le marché réalisation de travaux de voirie et de réseaux relatifs à l'aménagement du lotissement de Pietrosella. Lot 1 : terrassement – gros œuvre - VRD

AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Monsieur le Maire

13. Autorisation d'ouverture d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, « I Primi Passi », lieu-dit U Serenu

**Le Maire
Etienne FERRANDI**